

DEMANDE DE DEROGATION - JOURNEE SANS VOITURE - 18 SEPTEMBRE 2016

Attention: nous rappelons aux employeurs que les véhicules pour lesquels ils font une demande de dérogation doivent être en ordre de contrôle technique et d'assurance. Le conducteur doit apposer la dérogation sur la face interne du pare-brise, ou à défaut, sur la partie avant du véhicule.

FIRME:	NOM:
	ADRESSE:
	NUMERO INAM / ENTREPRISE (le cas échant):
	Identification de la personne de contact au sein de l'entreprise
	Nom:
	Prénom:
	Tél./Fax:
	e-mail:
	<i>Nombre de dérogation demandée:</i>
	<i>Nombre de dérogation accordée:</i>

[illegible]